Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le 22/12/2021
ID : 083-218300507-20211222-2021191-DE

RÉGIE MUNICIPALE DES PARKINGS DRACÉNOIS

BUDGET PRIMITIF 2022

--*-*-*-*

RAPPORT DE PRESENTATION

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le 22/12/2021
ID : 083-218300507-20211222-2021191-DE

Le budget de la Régie Municipale des Parkings Dracénois, s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 330 000 € de la manière suivante :

- Section d'exploitation : 823 000 €
- Section d'investissement : 507 000 €

En ce qui concerne la section d'exploitation :

- **les dépenses réelles** sont en hausse de 59 000 €, soit + 13,11 % par rapport au budget primitif 2021, essentiellement du fait :
  - de l'assujettissement de la Régie Municipale au paiement de la taxe foncière sur les propriétés bâties à compter de 2022 (+ 31 000 €),
  - de l'augmentation de l'énergie (+ 16 250 € par rapport à 2021) du fait de la forte hausse des prix.

- **les dépenses totales** diminuent de 27 000 € par rapport au BP 2021, du fait de la baisse de l'autofinancement prévisionnel de la section d'investissement.

- **les recettes réelles** sont en augmentation par rapport à 2021 avec une hausse des recettes des parkings et une prévision de + 50 000 € par rapport à l'année 2021 qui avait été perturbée par la COVID-19. La situation sera revue en milieu d'année au vu du contexte sanitaire du moment.

- **les recettes d'ordre** s'élèvent à 98 270 €, correspondant au transfert au compte de résultat des subventions d'investissement reçues.

L'évolution de la section d'exploitation se traduit par une relative dégradation, avec une hausse des dépenses réelles légèrement supérieure à celle des recettes réelles. Elle permet cependant de dégager une somme de 314 200 € pour l'autofinancement des investissements (contre 400 200 € en 2021).

En ce qui concerne la section d'investissement

Les dépenses

Il est rappelé que les travaux de rénovation du parking de l'Ilot de l'Horloge, sont en cours et sont quasi intégralement financés sur l'exercice 2021.

Il est donc prévu d'inscrire une somme de 200 000 € pour les investissements habituels de la Régie, ainsi qu'une somme de 80 000 € correspondant aux avances sur les marchés de travaux en cours.

Les recettes

Elles sont composées principalement des opérations d'ordre, constituant l'autofinancement pour un montant de 314 700 €. Il est également prévu de positionner une somme de 189 300 € en subvention, dans l'attente du résultat de l'exercice 2021 de la Régie Municipale, lequel sera mobilisé en substitution de cette somme lors de l'affectation dudit résultat.